

# CAPN de 1<sup>ère</sup> affectation des Inspecteurs Stagiaires (30 et 31 octobre 2018) Promotion 2018-2019

## Concernant la CAP elle-même

La CGT dénonce ce simulacre de mouvement de 1<sup>ère</sup> affectation et réaffirme sa position.

Ces nouvelles règles sont néfastes pour les agents, nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises. Comme elle l'a déjà fait pour les CAP locales et nationales, la DGFIP a changé les règles en cours de route.

En effet, les stagiaires se sont présentés, ont travaillé et réussi un concours. Ils ont eu la grande joie d'apprendre qu'ils étaient reçus alors même qu'ils ne connaissaient pas les nouvelles règles qui allaient s'appliquer.

Ils ont compris tardivement qu'ils s'étaient fait bernier. Non seulement ils découvrent une nouvelle formation, mais aussi et surtout de nouvelles règles de première affectation.

Nous avons été confrontés à leur incompréhension et notamment pour les internes à leur grande détresse. Ils nous ont fait part de leurs inquiétudes, avec la certitude pour certains de ne pouvoir rentrer chez eux pour cause de direction fermée. Beaucoup nous ont dit qu'ils pensaient renoncer s'ils se trouvaient affectés trop loin de chez eux.

Pour la CGT, il n'y a pas d'ambiguïté, les stagiaires doivent être reclassés en tenant compte de leur parcours professionnel, affectés dans un mouvement unique avec les titulaires et départagés selon la règle de l'ancienneté administrative.

De même, les stagiaires externes ont dû rédiger leur demande de primo affectation dans un temps réduit sans avoir une connaissance réelle des blocs fonctionnels et des métiers s'y rattachant.

Les titulaires se sentent eux aussi floués. Il n'est qu'à lire le forum de la DGFIP, ils se retrouvent lésés puisque le mouvement de juin dernier n'a pas été déroulé dans son intégralité. Il a laissé sur le bas côté des titulaires en attente d'une mutation sur des directions ouvertes aux stagiaires sur ce mouvement. Les titulaires ont la crainte également que le prochain mouvement soit bloqué.

La CGT s'insurge contre le fait que la Direction Générale n'assume pas jusqu'au bout ses décisions en mettant en ligne sur ODISSEE (application interne aux ENFiP) le mouvement de 1<sup>ère</sup> affectation. Elle ne donne ainsi pas accès aux titulaires à ce mouvement. Veut-elle dissimuler les informations à l'ensemble des inspecteurs en poste ?

Nous vous posons la question : pourquoi ne pas diffuser sur Ulysse ce mouvement comme cela est de mise pour l'ensemble des autres mouvements, y compris celui de 1<sup>ère</sup> affectation des agents C ?

Nous tenons aussi à vous interpellier sur le devenir immédiat des stagiaires qui pourraient changer d'école. Nous osons espérer que cela ne se fera pas, pour un ce serait déjà trop. Cette perspective génère un stress important chez une grande partie d'entre eux.

Qu'avez-vous prévu comme accompagnement social au cas où vous le feriez quand même ? Quand avez-vous prévu de les avertir ?



Pour la CGT, il est inconcevable que des stagiaires soient obligés de changer d'établissement en cours d'année.

Les stagiaires s'interrogent également sur leur future affectation sur les postes aux choix. Il est inadmissible qu'un erratum concernant les blocs fonctionnels liés au DNS soit publié sur ODISSEE la veille du dernier jour de dépôt de la demande de première affectation. Nombre d'entre eux nous ont contacté ce jour-là, affolés, nous demandant s'ils devaient refaire leur demande en retirant tous les vœux les privant d'une possible demande en DNS.

Pour ceux qui vont candidater sur les postes aux choix, nous sommes confrontés au calendrier. Peut-être avez-vous déjà prévu d'avancer la date du prochain mouvement de mutation avant le début des stages probatoires ?

Dans l'hypothèse où seraient maintenues les dates habituelles avec un mouvement définitif publié début juin, comment envisagez-vous le stage probatoire ? Les stagiaires devront-ils continuer un stage devenu nul et non avvenu ? Devront-ils rejoindre leur future affectation pour terminer leur stage ?

Concernant les suites de cette CAP, la note du 22 octobre prévoit que les directions proposent aux organisations représentatives des personnels un « temps d'échange » destiné à évoquer les situations particulières. Les participants seront couverts par une ASA. Il n'y a donc pas de CAP mais une simple réunion. Y'aura-t-il un temps de préparation prévu afin de permettre l'étude des dossiers ?

Les stagiaires affectés au 1er septembre 2019 seront-ils régularisés dans le cadre de la CAP locale d'affectation avec les titulaires ?

Nous attirons votre attention sur le Pôle d'évaluation domanial de Bordeaux. Les agents sont en souffrance et dénoncent le sous calibrage manifeste de ce service dès sa création. Aussi, nous nous faisons le relais et demandons dès à présent que des postes soient proposés lors des appels de candidatures en janvier prochain.

Enfin, nous regrettons que huit inspecteurs stagiaires soit affectés d'office et que la Guyane n'ait pas eu de candidats.

## Concernant la scolarité

Nous ne sommes pas surpris du mécontentement grandissant des inspecteurs stagiaires.

Est-il nécessaire de rappeler la position de la CGT sur cette scolarité ? En effet lors des trop rares Groupes de Travail la concernant la CGT n'a eu de cesse de dénoncer une scolarité raccourcie, écrite dans la précipitation qui entraînerait une véritable perte de technicité.

Malheureusement, après à peine deux mois de scolarité, les véritables acteurs de celle-ci, en sont arrivés au même constat.

Les inspecteurs stagiaires sont inquiets de leur formation théorique qui « survole » des matières fondamentales, de la mise en place du stage probatoire, et de leur future arrivée dans les services. Ils sont les victimes de cette réforme passée dans l'urgence au nom de sacro-saintes économies.

Contenu des cours disproportionné, mal calibrés, séances de fondamentaux réduites au strict minimum (3h pour passer la 2042 !), voilà ce que ces acteurs ne cessent de nous répéter.

Cette nouvelle formation ressemble plus à un patchwork de matières agrégées sans aucune vision globale qu'à une formation professionnelle de qualité. Le volume de matières est tellement important, qu'ils ne font que les survoler, perdant ainsi toute forme de technicité.

Et que dire des 70h de management en plus !! A croire que l'ENFIP souhaite davantage les préparer au jour prochain où ils devront quitter la DGFIP pour se reconvertir en tant qu'organisateur de mariage (c'est très à la mode d'être Weeding planer), manager chez Disney, gestionnaire de cantine ou devenir le futur Stéphane Plaza du petit écran en faisant du Home staging ou des cours de FENG SHUI.

Mais qu'en est-il d'une formation à la réalité du terrain et l'appréhension des risques psycho-sociaux ?

Alors oui, les Inspecteurs stagiaires, lauréats d'un concours ont de la chance, chance qu'ils ont provoquée tout de même en réussissant ce concours. Ils ont de la chance d'être des fonctionnaires de la République Française, et de participer au développement du service public, enfin ce qu'il en restera après CAP 22.

Doivent-ils être la première promo sacrifiée avec une formation de piètre qualité afin de nous faire croire que cette scolarité de demain fonctionne ?

Monsieur MAGNANT lors de sa venue à l'ENFiP, a estimé que la refonte de cette scolarité était une véritable chance pour les inspecteurs stagiaires. Car elle permettra enfin aux stagiaires de s'ouvrir collectivement sur le monde, et de faire en sorte que l'Entreprise ne soit plus un monstre abstrait.

Mais la réalité est tout autre, cette nouvelle scolarité n'a vocation qu'à accompagner les modifications de fonds de nos missions afin de mettre en place une nouvelle vision de notre administration, de faire des agents de la DGFIP non plus des agents publics au service des contribuables mais bien des agents publics au service des entreprises.

Et c'est sans compter sur les dysfonctionnements récurrents, les séances déséquilibrées, les semaines surchargées à l'inverse d'autres beaucoup trop légère, bref des semaines au pas de charge comparées à d'autres.

Il n'y a qu'à lister les remarques des stagiaires sur ces deux premiers mois de scolarité :

- ✓ absence de temps de reformulation,
- ✓ absence de temps dédié au travail autonome,
- ✓ absence de temps pour les séances de soutien,
- ✓ absence de sujets zéro pour se préparer au mieux aux prochaines évaluations,
- ✓ absence de temps pour assimiler les cours.

Et si cela n'était que le ressenti des stagiaires. Mais les chargés d'enseignement sont eux aussi au bord de l'épuisement dans un stress permanent. Après avoir dû écrire au pas de charge la partie socle de la scolarité de demain, ils doivent dès à présent dispenser des cours qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment, faute de temps nécessaire pour les assimiler et se les approprier.

Parce que les chargés d'enseignement ont une conscience professionnelle, ils ne comptent pas les heures, non comptabilisées d'ailleurs par l'administration, qu'ils passent à préparer ces séances. Et se pose dès à présent la question de leur devenir à l'ENFiP. Pire encore ils s'inquiètent du contenu de la formation qu'ils devront dispenser dès janvier puisque cette dernière n'est à ce jour pas terminée et que l'écriture est toujours en cours.

Pour la CGT, cette scolarité aurait nécessité davantage d'échanges avec les partenaires sociaux. Encore eût-il fallu un véritable dialogue social de qualité.

Elle aurait également nécessité une plus grande écoute de la Direction Générale, de la Direction de l'ENFiP, des remontées des stagiaires par le biais des représentants des personnels.

Pour la CGT, cette nouvelle scolarité aurait dû laisser le temps aux équipes de proposer une scolarité aboutie et de qualité tenant compte des remarques constructives des Organisations Syndicales et des anciens stagiaires.

Monsieur MAGNANT a rappelé que « La formation continue à la DGFIP était une des plus développées de la fonction publique », mais ça c'était avant, avant que la scolarité existante ne soit balayée d'un revers de manche au profit d'une scolarité bâclée rédigée dans l'urgence qui laisse les véritables acteurs de cette formation sur leur faim et pire encore dans une réelle inquiétude de leur devenir et de leur prise de poste.

Et qu'on ne nous fasse pas croire que la formation bloc fonctionnel va pallier les carences de la formation socle, on ne peut rattraper en 4 mois ce qui durait auparavant 8 mois. En clair, une scolarité de huit mois avec un stage probatoire de trois ne peut être de meilleure qualité qu'une scolarité de onze mois avec un stage d'apprentissage métier de six mois. Nul besoin d'avoir inventé l'eau tiède pour le comprendre.

## Concernant la politique générale

À l'heure où le gouvernement demande encore et toujours aux fonctionnaires, aux salariés et aux retraités de se serrer la ceinture, une récente étude met en évidence que les PDG du CAC 40 connaissent une hausse de 14% en 1 an de leur rémunération.

Une fois encore l'écart entre les plus riches et les plus pauvres ne cesse de s'accroître.

Et cela ne s'arrêtera pas avec l'annonce de la réforme des retraites à venir.

La CGT s'est toujours opposée à ce système de retraite par points qui ne garantira plus le montant des pensions versées.

Et le projet de loi de finances 2019 est loin de nous rassurer.

Les gagnants restent le patronat et la finance. Ce PLF annonce en leur faveur 18,8 milliards d'euros de baisse de charge (CICE, baisse du taux d'IS, suppression du forfait social, etc....).

Enfin, nous nous étonnons de la nouvelle hausse du taux de chômage pour un deuxième trimestre consécutif. D'autant que comme le dit cyniquement Emmanuel Macron, il suffit de traverser la rue pour trouver un emploi.

Le vendredi 19 octobre, en pleine opération de communication Gérard Darmanin, en visite au centre des finances publiques de Roubaix, a été interpellé par les agents sur le manque d'effectifs, le démantèlement de la DGFIP, les collègues en souffrance, l'accueil débordé. Il a répondu avec mépris : poursuite des suppressions d'emplois, externalisation, accueil sur rendez-vous, etc.... En clair destruction du service public.

Une fois encore les agents de la DGFIP en supporteront les conséquences.

D'ailleurs, concernant le PAS, les problèmes techniques sont-ils bien résolus ?

La CGT demande son abandon. Les dysfonctionnements liés à la conception même du PAS serviront de prétexte à une fusion IR/CSG. Ainsi, les notions de foyer fiscal, de quotient familial et de progressivité disparaîtront de notre système fiscal.

C'est tout ce que la CGT combat.

Pour la DGFIP, 2 130 suppressions d'emplois sont annoncées en 2019. Il s'agit bien d'un nouvel effort demandé à la DGFIP par pur dogmatisme.

Et ce n'est qu'une première étape compte tenu des objectifs de CAP 22 (-50 000 emplois dans la Fonction Publique d'Etat réaffirmé par Édouard Philippe à la rentrée). La DGFIP sera à nouveau en première ligne, les projets de fusion de directions découverts cet été en sont l'illustration.

La CGT Finances Publiques lutte au quotidien contre tous les projets de destruction de notre réseau.

La CGT Finances Publiques exige que le Directeur général nous communique l'ensemble des chantiers en cours.

